

**Conseil Consultatif Citoyen pour la Transition Ecologique**  
**Relevé de décisions de la réunion du 23 mai 2024**

Présents : Monique BARON, Marie BEZENGER, Thierry NOEL, Daniel GRZEBYK, Bernadette RUELLE (Cla-Pieds-Rando), Silvia BEDARD, Cyrille Triozon.

Excusés : Bernadette BRISARD, Marina COPPENS, Jean-Marie PUSLECKI, Stéphanie CANDAES (FCPE), Michel DULCIRE (AL Ort), Loïc LE CAM.

Présence exceptionnelle : Gilles DUTAU, adjoint au maire délégué à la propreté urbaine.

**Ordre du jour** :

1. Démission Vincent MEYNIER,
2. Collecte, gestion et prévention des déchets par les services de la Métropole, leurs applications sur Clapiers.

1. Démission Vincent MEYNIER :

Pour information, Vincent Meynier, élu du groupe minoritaire, a décidé de démissionner du 3CTE pour des raisons qu'il a évoquées par mail.

Les groupes minoritaires doivent désigner un représentant au Conseil Municipal du 27 mai.

**2. Collecte, gestion et prévention des déchets à l'échelle de la commune.**

Pour rappel, la collecte des déchets est une compétence institutionnelle métropolitaine. Mais la gestion de la problématique des déchets est une préoccupation communale de proximité.

Collecte des Biodéchets :

- 14 PAV positionnés sur la voie publique
- L'objectif des PAV : convaincre le citoyen d'y déposer ses biodéchets qui composent actuellement 30% de la poubelle OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)
- Communication : double-page dans le clap'info en cours de distribution.
- La distribution des bioseaux est en cours
- Lissage avec la collecte porte à porte : continuation de cette collecte pendant la période estivale.
- Alternatives : composteur individuel et composteurs collectifs.

Problématiques soulevées :

- Compréhension du public du terme biodéchet : exclusion des déchets végétaux qui vont dans une filière spécifique via les centres Demeter
- Pourquoi le carné est acceptable en PAV et pas en composteurs ?
- Le citoyen risque de ne pas comprendre la mise en œuvre de ces PAV alors que dans le même temps les propriétaires constatent une augmentation de la taxe enlèvement qui est due à l'augmentation des coûts du traitement extérieur.
- Risque de réaction négative avec la suppression des collectes porte à porte : le clapiérois pourrait être enclin à mettre ces biodéchets en OMR.
- Problème de l'habitat collectif. Les habitants n'ont pas la culture du tri et donc pas la pratique de la poubelle orange. La mise en place de PAV à proximité est une proposition nouvelle pour améliorer cette pratique du tri du biodéchet. Un accompagnement paraît nécessaire
- Par rapport aux composteurs collectifs : seulement 2 sites de compostage collectif (un seul est en fonction actuellement) sur Clapiers qui nécessitent un engagement bénévole important, fonctionnement qui ne peut perdurer dans le temps.

Solutions alternatives :

- Réduire la fréquence de collecte des OMR ? actuellement 1 fois par semaine.
- Définir un nombre de collectes OMR par an avec un coût pour chaque collecte supplémentaire ?
- Contrôle à des fins pédagogiques ? problème de ressources humaines.
- Réfléchir aux leviers qui permettent de réduire ses déchets au-delà du simple acte militant.
- Rétrocéder quelques moyens « Métropole » pour développer des actions locales

### Sensibilisation du citoyen à la problématique globale des déchets : quels moyens ?

- Recrutement de stagiaires ? pour faire de la médiation ? pédagogie des poubelles ?
- Faire intervenir des associations ?
- Réunion de quartier ? Des actions ciblées au niveau de l'habitat collectif ?
- Relancer la communication pour trouver des nouveaux référents de site (composteurs partagés)
- Animation ?
- Stand forum des assos ?
- Réaliser une étude sur les habitudes de consommation, d'achat, des contraintes de tri, comment les citoyens se sentiraient de réduire ou non leur production de déchets ?
- Eco-responsabilité des subventions ? Plutôt inciter que « punir ». Par exemple prévoir un montant de subvention « majorable » en cas d'effort de la part de l'association.

### ***Question en suspens : Quelles sont les pistes si on constate que ça ne marche pas ?***

### Gestion des déchets à la mairie de Clapiers dans les services et sur les manifestations :

- Importance de l'exemplarité
- Présentation du diagnostic déchets réalisé en 2022 (pièce jointe)

A l'issue de ces réunions du 3CTE, les membres doivent se positionner pour décider s'ils souhaitent rédiger un avis.